



LES FACULTÉS
DE L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE LILLE

AMBROISE

AMBITION POUR UNE RECHERCHE ORIENTEE
VERS L'INTERNATIONAL ET LE SOUTIEN A
L'EXCELLENCE

Descriptif de l'appel à projets

APPEL A PROJETS ICL H2022- 3IEME VAGUE

19 avril 2021

1 CONTEXTE

La recherche occupe une place stratégique dans le programme du Président-Recteur de l'Université Catholique de Lille, Patrick Scaufflaire¹, dans le prolongement des nombreuses actions engagées au cours de la décennie écoulée pour améliorer la performance de l'Institut Catholique de Lille (ICL) en la matière. Les orientations prises ont à la fois consolidé et fait émerger de nombreux atouts, en dépit de contraintes fortes pesant structurellement sur l'établissement, notamment économiques : les réseaux de coopération scientifiques, socio-économiques et publics se sont densifiés ; le nombre de sollicitations pour des expertises en lien avec les champs de compétences issus de la recherche a cru ; la visibilité, la lisibilité, le rayonnement et l'attractivité de la recherche se sont améliorés ; l'ICL s'est doté de moyens et statuts favorables pour la recherche (chargés et directeurs de recherche), ainsi que d'une réelle souplesse dans la répartition des charges d'activité ; une revue de personnel recherche a été mise en place, avec attribution de primes exceptionnelles dédiées ; une équipe de soutien aux réponses aux appels à projets de recherche a été installée au sein de la Maison des Chercheurs (créée en 2014), ce qui a favorisé la diffusion de la culture « projet » dans l'ensemble des entités ; trois unités de recherche de l'ICL intégreront l'École Doctorale de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France en septembre 2021 : le C3RD (FD), ESPOL LAB et ETHICS – EA 7446.

Deux appels à projets internes orientés « recherche » ont également été lancés :

- **Le premier appel à projets, dit H2022 – vague 1**, a été lancé en octobre 2017 sur le thème des vulnérabilités et des fragilités contemporaines, avec une focalisation forte sur la création de nouveaux masters inter-entités².
- **Le deuxième appel à projets H2022, dit ERASME** (Essor d'une Recherche Au Service de la société et de l'église, des Masters et de l'Expérience-étudiants), a été lancé en novembre 2018 avec l'ambition de renforcer la recherche pluridisciplinaire inter-entités. Évalué par un jury externe et indépendant, l'appel a conduit au lancement de 4 projets³ et au soutien à l'émergence de 2 projets supplémentaires⁴.

Ces deux appels à projets ont favorisé l'émergence de nouvelles activités présentant un réel intérêt pour le bien commun et ayant pour fil rouge les questionnements éthiques contemporains. Ils ont renforcé la capacité de l'ICL à faire collaborer les disciplines et à favoriser la coopération entre équipes, dans un esprit d'approche globale et en interaction avec l'environnement. L'enjeu, à présent, est de renforcer le développement de la recherche dite « en propre » et disciplinaire des entités de l'ICL et de leurs laboratoires. A cette fin, l'appel à projets AMBROISE est lancé en avril 2021 : **AMBition** pour une **R**echerche **O**rientée vers l'**I**nternational et le **S**outien à l'**E**xcellence.

¹ Intitulé « *Notre université : une chance au cœur des transitions* » (2020-2025), le programme est structuré en quatre axes : 1) conforter le positionnement de l'université ; 2) proposer aux étudiants une réelle expérience de vie ; 3) travailler ensemble et en transversalité ; 4) placer le prendre soin au cœur du projet.

² H2022 – vague 1 a conduit aux créations de l'École de criminologie critique européenne (FD), la chaire « Droit, éthique et santé numérique » (ETHICS – CEM, FD, FMM), le master « Communication numérique » (FGES, FLSH) et le master « Neuropsychologie et neurosciences cognitives » (FLSH, FMM).

³ NEURETHIC (*Mesures NEURophysiques pour l'étude des décisions ETHIques et de la Cognition* ; ETHICS, FLSH, FMM), Enfance & Familles (FD, ETHICS), Apprentissage en santé (ETHICS, FMM, FD) et INFLUENTHICS (*Ethique de l'influence* ; ETHICS, FLSH).

⁴ GEPECO (*Global Ethics & Political Economy* ; ESPOL, ETHICS) et IMPACT (*Innovations et Méthodes, étudiées Par recherche-action, sur l'Acteur au Travail* ; FLSH, ENSEMBLL).

2 AMBITIONS ET OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR AMBROISE

L'appel à projets AMBROISE vise à renforcer scientifiquement les équipes de recherche des entités de l'ICL, à travers le soutien à leurs axes thématiques, méthodologiques ou disciplinaires. L'appel à projets vise ainsi à compléter les développements pluridisciplinaires et coopératifs auxquels le précédent appel à projets, ERASME, a conduit. AMBROISE poursuit deux finalités : 1) augmenter significativement le nombre de **publications dans les « meilleurs » standards internationaux**, voire nationaux (ouvrages et articles scientifiques) ; 2) préparer des **réponses à des appels à projets** nationaux ou internationaux.

Au contraire des attentes d'ERASME, il n'est pas exigé des projets proposés qu'ils aient systématiquement un lien aux questions d'ordre éthique, ni qu'ils mobilisent des coopérations inter-unités de recherche. Néanmoins, les projets incluant des collaborations entre plusieurs chercheurs, appartenant ou non à une même unité ou équipe de recherche, sont encouragés.

Le budget total est de 100 K€, avec un maximum de 10 K€ par projet. AMBROISE permet de financer en totalité ou en partie une ou plusieurs des actions suivantes⁵ :

- des **mobilités « entrantes⁶ »** : accueil de *visiting professors* ;
- des **mobilités « sortantes⁷ »** : séjours dans des universités étrangères, mobilités en vue d'accéder à des terrains particuliers... ;
- des **transferts d'activité⁸** : réduction de services d'enseignements et du volume des activités pédagogiques, avec recours à des chargés d'enseignement ;
- des **soutiens aux embauches** : chercheurs **post-doctorants ou doctorants** ;
- des **stages « d'initiation à la recherche »** pour des étudiants de Master 1 ou 2, d'une durée de 3 mois maximum ;
- des organisations d'**événements scientifiques** : colloques, workshops, journées d'étude et de recherche, etc. ;
- des acquisitions d'**équipement**, des accès à des **bases de données**, des financements d'**expérimentations**, de l'aide à la **relecture et à la traduction**.

La durée ou l'échéance maximale des projets soutenus par AMBROISE est d'une année. D'autres appels à projets recherche seront lancés dans les prochains mois

3 RECOMMANDATIONS

Les projets proposés doivent satisfaire aux recommandations suivantes :

- Les appels à projets externes préparés devront être explicitement identifiés dans le dossier.
- Les publications visées devront être explicitement identifiées dans le dossier. L'accent devra être mis sur la qualité des publications préparées, plutôt que sur la quantité. Chaque candidat devra expliquer pourquoi le niveau de « qualité » qu'il vise est élevé et en lien avec les standards d'excellence en vigueur dans sa ou ses disciplines, ou dans son ou ses domaines (*ranking* ou autres indicateurs jugés pertinents).
- L'adéquation entre le projet et les axes de recherche de l'entité devra être clairement établie, en détaillant les opportunités de coopération au sein du laboratoire.

⁵ Préciser le montant et l'origine du cofinancement.

⁶ En fonction de la réglementation liée aux conditions sanitaires.

⁷ En fonction de la réglementation liée aux conditions sanitaires.

⁸ Les modalités pratiques seront discutées au cas par cas par le responsable d'entité (doyen ou directeur), notamment en ce qui concerne l'éventualité du maintien des responsabilités pédagogiques, des activités complémentaires, de la réaffectation définitive de certains cours... Les cours « allégés » ne pourront pas être effectués par les personnels soutenus, dans le cadre d'heures complémentaires.

- Les porteurs de projets devront clairement mettre en avant la cohérence entre les ambitions de leur projet et leur propre capacité à le réussir. Le lien établi entre les objectifs poursuivis et l'expérience du porteur de projet devra être crédible ; celui-ci sera évalué au prisme de ses travaux de recherche antérieurs déjà publiés dans le champ visé.
- Les contributions proposées doivent être construites et rédigées selon les règles de l'art, en mobilisant des références scientifiques publiées, ainsi qu'un exposé clair des aspects méthodologiques du projet.
- L'implication d'étudiants dans les projets constitue un plus.

4 ASPECTS PRATIQUES DE L'APPEL A PROJETS AMBROISE

Qui est éligible ?

AMBROISE concerne les facultés (FD, FGES, FLSH, FMM, FT), ESPOL, HEMISF4IRE et ETHICS - PSIS. Les enseignants-chercheurs et chercheurs salariés en CDI de l'ICL peuvent proposer une réponse à l'appel à projets, individuelle ou collective, avec l'appui de leur doyen ou directeur. Les assistants doctorants en CDD dont le directeur ou co-directeur de thèse officiel est salarié de l'ICL sont également concernés. Le porteur principal doit compter parmi les effectifs permanents de l'établissement au moment de la soumission de la réponse, il ne peut s'agir d'un recrutement dédié.

Quelles sont les modalités de dépôt ?

Les dossiers seront soumis en ligne sur la plateforme suivante : <https://recherche.univ-catholille.fr/h2020-vague-3-ambroise/> ; ils contiendront :

- un document type, présentant le projet détaillé et le budget ;
- une lettre de soutien du responsable de l'unité de recherche accueillant le projet ;
- les CV synthétiques des membres du projet ;

Chaque doyen ou directeur transmettra à Nicolas Vaillant un classement des propositions relevant de son périmètre. **Les dossiers incomplets ne seront pas examinés** ; il relève donc de la responsabilité des porteurs de projets de s'assurer que toutes les informations demandées sont correctement renseignées.

Quelles sont les modalités d'évaluation et les échéances ?

Les projets proposés seront évalués par un jury composé de 3 membres :

- un membre du jury du précédent appel à projets ERASME, participant à l'évaluation de tous les projets ;
- le vice-recteur en charge de la recherche, participant à l'évaluation de tous les projets ;
- un membre externe à l'ICL, propre à chaque projet, proposé par le directeur ou doyen de l'entité accueillant le projet.

Les jurys exprimeront des avis, pour arbitrage par le Président-Recteur. Les dossiers complets sont à déposer avant le **lundi 31 mai 2021** à minuit. Les projets sélectionnés seront lancés entre **juillet et octobre 2021**. En cas d'interruption du projet, les réductions de charges pédagogiques qui auront été validées à la faveur du projet seront assurées par les membres, en sus de la charge d'enseignement usuelle, l'année suivante.

Qui peut-on contacter pour obtenir des précisions ?

Pour tout renseignement, contacter Agathe Reynaert (agathe.reynaert@univ-catholille.fr), secrétaire général, et Nicolas Vaillant (nicolas.vaillant@univ-catholille.fr), vice-président vice-recteur recherche.